

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 20/2017

Séance du 17 août 2017



OBJET : TRAVAUX DE POSE D'UN BEFFROI ET D'ELECTRIFICATION DES CLOCHES - EGLISE PAROISSIALE SAINT AUGUSTIN - PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION.

Nombre de membres : 9

Date de la convocation : 11/08/2017

Afférents au conseil : 9

Date d'affichage : 11/08/2017

En exercice : 9

Ayant délibéré : 7 Votés Pour : 7

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil dix-sept, le dix-sept août à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur MARTINO Enzo a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	Mme OBENOUS née DURAND Isabelle
M. CIPRIANI Jean-Marie	M. MANTESE Jean-François
M. BRUNETTI Alain	Etaient absents
Mme GUIQUET Sandra	M. POLI Jean-Baptiste
M. MARTINO Enzo	M. POLI Pierre-Antoine

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est opportun de remplacer le beffroi existant en maçonnerie d'une part et de procéder à la remise à neuf du mécanisme d'électrification des cloches.

Monsieur le Maire rappelle opportunément que lors des travaux de réfection de la toiture de l'église paroissiale, les travaux suivants ont été réalisés :

- décroutage du dôme du clocher et mise en enduit totale.
- Reprise des joints dégradés de la maçonnerie du clocher.
- traitement anti-corrosion des ferronneries (gardes corps et grilles).
- mise en place d'un nouveau paratonnerre.

Les travaux de remplacement de l'ensemble des vitraux sont actuellement en cours. Enfin, il est précisé que le Conseil Municipal sera saisi prochainement d'un dossier relatif à la pose de grilles anti-volatiles afin de préserver de manière pérenne le clocher.

Monsieur le Maire précise que le beffroi existant est vétuste et propose la mise en place d'un beffroi en chêne reposant sur deux poutres d'assise de forte section 2000 x 2000 mm posées dans les fenêtres et indépendantes de la maçonnerie.

Concernant les cloches, il est proposé de profiter de leur dépose et de leur repose sur le nouveau beffroi pour remettre à neuf leur électrification qui date des années 90. Les pannes sont en effet de plus en plus fréquentes et certains moteurs sont en fin de vie.

- **Considérant** que la nécessité de réaliser les travaux de pose d'un beffroi et d'électrification des cloches.
 - **Considérant** que l'église paroissiale Saint Augustin fait partie intégrante du patrimoine immobilier de la Commune.
-
- **Considérant** l'exposé ci-dessus.

La Commune a décidé de faire appel à la SARL SOCIETE DES ETS U CAMPANILE spécialisée dans le chiffrage de ce type de travaux, qui a établi un devis détaillé.

Monsieur le Maire met sur la table les devis sollicités. Le montant hors taxe de ces travaux s'élève à la somme de trente-cinq mille quatre cent un euros et cinquante centimes (35 401,50) €.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Département de la Corse du Sud dans le cadre de l'aide aux communes et la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale.

Le plan de financement serait le suivant :

SUBVENTIONS	%	EUROS
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD	40 %	14 160,60 €
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE	40 %	14 160,60 €
Part Contributive de la Commune (y compris T.V.A)	20 %	7 080,30€
	TVA 10 %	3 540,15 €
		<hr/>
		10 620,45 €
TOTAL T.T.C.		38 941,65 €

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Approuve** le projet ainsi que le plan de financement proposé par Monsieur le Maire.
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financements.
- **Autorise** Monsieur le Maire à lancer le cas échéant une procédure de consultation et signer le marché de travaux.

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous actes à intervenir pour l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,
Le 17 août 2017

Le Maire

Jean-Luc MILLO



U CAMPANILE

ELECTRIFICATION DE CLOCHES, CLOCHE NEUVE, MOUTON, BATTANT, CADRAN, PARATONNERRE, ECHELLE POUR ACCES, CROIX, PLANCHER, ECLAIRAGE ET MISE EN VALEUR, TRAVAUX ACROBATIQUES, MACONNERIE, SONORISATION DES EGLISES, PROTECTION CONTRE LES PIGEONS, TRAITEMENT DES REMONTEES HUMIDES, PANNEAUX D'AFFICHAGE SPORTIF

D/116/17/NR

Pieve, le 9 août 2017

Monsieur le Maire
Mairie
20140 OLIVESE

Objet : Installation des cloches
Eglise communale

DEVIS

DEPOSE DES CLOCHES ET DES INSTALLATIONS EXISTANTES 1820.00 €

Dépose des cloches
Démontage et évacuation de l'existant
Descente des cloches

FOURNITURE ET POSE D'UN BEFFROI chêne assemblage tenons et mortaises + 2 poutres assises

- Fourniture de 2 poutres d'assises en chêne de forte section 2000 x 2000 mm longueur 2500 mm posées dans les fenêtres et indépendantes de la maçonnerie + 4 plaques gripsol
- Fourniture d'un beffroi bois en chêne composé de 2 fermes, 1 voie permettant l'installation des 3 cloches sur 3 niveaux en mode rétrograde.
- Le bois de chêne possède une grande résistance à l'environnement humide. Les assemblages à tenons mortaises avec embrèvements et chevilles en acacia des fermes permettent une très grande souplesse sans vibration sur la maçonnerie et qui absorbe parfaitement les efforts dynamiques développés par les cloches en balancement

- Main d'oeuvre, déplacements et frais d'expédition 12168.00 €
Mise en place du matériel de travail
Montage du beffroi
Expédition et déplacements

REPOSE DES CLOCHES

U CAMPANILE

*ELECTRIFICATION DE CLOCHES, CLOCHE NEUVE, MOUTON, BATTANT, CADRAN, PARATONNERRE,
ECHELLE POUR ACCES, CROIX, PLANCHER, ECLAIRAGE ET MISE EN VALEUR,
TRAVAUX ACROBATIQUES, MACONNERIE, SONORISATION DES EGLISES, PROTECTION CONTRE
LES PIGEONS, TRAITEMENT DES REMONTEES HUMIDES, PANNEAUX D'AFFICHAGE SPORTIF*

Cloche 1

- Fourniture d'un mouton complet métallique Oméga 1620.00 €
Brides et ferrures rondes et roulements
- Fourniture d'un battant, chape comprise 750.00 €

Cloche 2

- Fourniture d'un mouton complet métallique Oméga 1620.00 €
Brides et ferrures rondes et roulements
- Fourniture d'un battant, chape comprise 750.00 €

Cloche 3

- Fourniture d'un mouton complet métallique Oméga 1350.00 €
Brides et ferrures rondes et roulements
- Fourniture d'un battant, chape comprise 610.00 €

Main d'oeuvre

- Préparation et ajustement des jougs et des battants 3040.00 €
- Mise en place des cloches – essais
- Expédition et déplacements

ELECTRIFICATION DES CLOCHES

MOTEURS DE VOLEE

Restitue la qualité d'une sonnerie manuelle. Mouvement de la cloche contrôlé en permanence lors des phases de démarrage ou de freinage de la volée. Moteur très souple qui n'arrache pas à la tirée et préserve les structures du bâtiment. Contrôle précis de l'amplitude qui assure une frappe constante de battant.

Cloches 1 et 2

- 2 moteurs volée 370W x 1170.00 € 2340.00 €
- 2 kits de chaînes x 200.00 € 400.00 €
- 2 arcs 0.80 x 390.00 € 780.00 €

Cloche 3

- 1 carte électronique de volée 680.00 €
- 1 kit de chaînes 200.00 €
- 1 arc 0.80 390.00 €

U CAMPANILE

ELECTRIFICATION DE CLOCHES, CLOCHE NEUVE, MOUTON, BATTANT, CADRAN, PARATONNERRE,
ECHELLE POUR ACCES, CROIX, PLANCHER, ECLAIRAGE ET MISE EN VALEUR,
TRAVAUX ACROBATIQUES, MACONNERIE, SONORISATION DES EGLISES, PROTECTION CONTRE
LES PIGEONS, TRAITEMENT DES REMONTEES HUMIDES, PANNEAUX D'AFFICHAGE SPORTIF

MOTEURS DE FRAPPE

Tintement des cloches pour les sonneries d'heures, d'angélus, de carillons et de glas
Construction mécano-soudée
Contacteur électromécanique et redresseur sous boîtier étanche
Température de fonctionnement : -30 ° à + 50°
Masse acier réglable en position
Bobine amovible

- Cloches 1, 2 et 3

3 électro-tintements x 789.00 € 2367.00 €

COFFRET DE SECURITE ET LIGNES

Lignes électriques

Télécommande : 40 m x 12.00 € 480.00 €

Beffroi : 15 m x 2.60 € 39.00 €

15 m x 2.50 € 37.50 €

- Main d'œuvre

3960.00 €

Mise en place et ajustement des nouveaux moteurs
Tirage des lignes télécommande et beffroi
Connexion de toute l'installation électrique, essais, réglages
Expédition et déplacements

SOIT POUR CET ENSEMBLE H.T.

35401.50 €

Plus T.V.A. 10 %

3540.15 €

SOIT POUR CET ENSEMBLE T.T.C.

38941.65 €

Devis arrêté à la somme de trente huit mille neuf cent quarante et un euros et soixante cinq centimes.

Date limite de validité : 31 septembre 2017

Condition de règlement : 30 jours

(Pas d'escompte pour paiement anticipé)

SARL d'EXPLOITATION des ETS

U CAMPANILE

Route de la Plaine - 20246 PIEVE

Tél. / Fax : 04 95 35 22 69

Siret 494 415 292 00023 - RCS 2007 B 86

APE 452 U - S.A.R.L. au capital de 1000 €

Route de la Plaine 20246 PIEVE - Tél : 04.95.35.22.69 - Port : 06.11.81.68.99 - Fax : 04.95.35.22.69

Email : ucampanile@wanadoo.fr - Site : www.ucampanile.com

TVA intra : FR70 494 415 292 - Siret : 494 415 292 00023 - RCS Bastia 2007 B 86

SARL au capital de 1000 € - NAF : 4399D - RIB : CCM Bastia 10278 09081 00020338701 39